



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de La Réunion



Master MEEF 2^e Degré Langues – Allemand (M2)

2014 - 2015

	ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE
semestre 3	1	UE 3-1	Initiation recherche (20h par langue)
	10	UE 3-2	Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques, pratique et expertise des apprentissages L'approche actionnelle, séquences d'apprentissage, TICE
	6	UE 3-3	Analyse de pratique
			Méthodologie épreuves concours
	10	Stage	Pratique professionnelle
	1	TC Volet 1	E5 - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel
	1		E6 - Prendre en compte la diversité des élèves
	1	TC Volet 2	E2/UE1 - Maîtriser la culture numérique et en intégrer les éléments nécessaires à l'exercice de son métier : S'informer se former et former avec le numérique
	30		

	ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE
semestre 4	5	UE 4-1	Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques, pratique et expertise des apprentissages Séquences d'apprentissage et évaluation
	2	UE 4-2	Analyse de pratique
	1	UE 4-3	Méthodologie du mémoire
	10	UE 4-4	Soutenance du mémoire
	10	UE 4-5	Pratique professionnelle
	1	TC Volet 2	E2/UE3 - Maitriser la culture numérique et en intégrer les éléments nécessaires à l'exercice de son métier : Former au numérique éducatif
	1		Arts et cultures : Réaliser un projet culturel avec ses élèves
	30		

Les enseignements : Master MEEF 2^e degré – Langues – Allemand (M2)

IDENTIFICATION UE : 3.1			
Intitulé : Initiation recherche			Code :
Volume horaire :	h CM	20h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Dans le champ des métiers de l'éducation et au regard des différentes compétences qu'un futur enseignant doit se forger, l'initiation à la recherche renvoie au développement d'une compétence professionnelle qui doit permettre à la personne de se former tout au long de l'exercice de son métier.</p> <p>Ainsi ce cours a pour objet d'aider les étudiants à appréhender et à comprendre les usages et l'utilité de la recherche dans le domaine de l'éducation.</p>

Objectifs :
<ul style="list-style-type: none"> - Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques - Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Compétences réflexives et analytiques permettant d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant la création de connaissances nouvelles et leurs applications en milieu professionnel
- Connaissances de la recherche et des postures qu'elle implique
- Compétences d'autoévaluation, de prise de responsabilité, de créativité ou d'adaptation (par l'écriture du mémoire, par la logique de projet que sous-tend la recherche, par la soutenance du mémoire qui est un moment de mise à distance).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Écrit et/ou oral	Écrit et/ou oral

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Journal officiel de la République française n°0200 du 29 août 2013 page 14627 - texte n° 48
- Cadre commun de référence pour le mémoire de Master MEEF de l'ESPE de la Réunion

IDENTIFICATION UE : 3.2			
Intitulé : maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques. pratique			Code :
Volume horaire :h CM	...36.h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : J Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants :	J Dumonteil	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Ce cours permettra, en approfondissant l'étude des contenus et démarches de travail figurant dans les programmes et leurs documents d'accompagnement, de contribuer à la construction chez les étudiants d'une culture commune, tant dans le domaine linguistique que culturel, nécessaire dans l'exercice du métier d'enseignant.

Les étudiants seront amenés à élaborer des séquences, à organiser la programmation des enseignements et à identifier les situations de travail propices à l'acquisition de connaissances et compétences. Les étudiants réfléchiront enfin à l'intégration des nouvelles technologies (TICE) dans leurs projets pédagogiques.

Objectifs :

L'objectif est de permettre aux étudiants de mieux appréhender les choix institutionnels actuels en adéquation avec le CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) : approche actionnelle, notion de compétences, activités langagières.

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Les étudiants devront être capables de créer, de planifier et de justifier des séquences d'apprentissage. Ces dernières devront être adaptées aux acquis et aux besoins des élèves et s'inscrire dans une perspective actionnelle.

Les étudiants acquièrent ainsi progressivement certaines compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

- inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif
- connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- maîtriser la langue française à des fins de communication et dans le cadre de son enseignement
- intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Epreuve orale : présentation d'une séquence

2ème session :

Epreuve orale : présentation d'une séquence

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Cadre Européen de Référence pour les Langues, Paris : Didier.
- Tardieu C. (2008) La DDL en 4 mots clés, Paris : Ellipses.
- Bailly D. (1998) Glossaire de la Didactique des Langues, Paris : Ophrys.
- Lallement B. & N. Pierret (2007). L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.
- Tardieu C. (2008) La DDL en 4 mots clés, Paris : Ellipses.

IDENTIFICATION UE : 3.3

Intitulé : Analyse de pratique			Code :
Volume horaire :	h CM	10h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

L'analyse des pratiques d'enseignement s'inscrit dans la logique de l'alternance intégrative. Elle est directement articulée à la pratique des étudiants en milieu professionnel puisqu'elle permet d'identifier, dans ce cadre, des besoins et de développer des compétences. Ce cours constitue ainsi un accompagnement des étudiants puisqu'il les aide à analyser les situations mises en œuvre dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux.

Objectifs :

L'objectif principal de ce cours est d'identifier et d'analyser des postures et gestes professionnels.
Il doit permettre d'affiner les capacités de l'étudiant à :

- définir des objectifs d'enseignement dans le cadre des programmes
- concevoir des situations d'apprentissage adaptées à la classe
- prendre en compte la diversité des élèves
- évaluer et réguler les apprentissages
- connaître et utiliser les outils de l'enseignant (fiches de préparation, projet, etc.)

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les travaux d'analyse de pratique ont pour but de permettre aux étudiants :

- de développer des capacités d'analyse et de réflexion relatives à la transmission de savoirs et de savoir-faire
- d'analyser la façon dont ils s'approprient les gestes professionnels et apprennent à faire face à des situations problématiques en s'adaptant aux différents publics
- d'acquérir une culture commune pour prendre en compte toutes les dimensions du métier (que ce soit dans le cadre de la classe ou en dehors de la classe), sans se limiter à la transmission de savoirs et de méthodes
- d'élaborer des synergies entre les savoirs scientifiques et universitaires et une réflexion sur le métier.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Présentation orale	Présentation orale

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

BLANCHARD-LAVILLE C. et FABLET D., L'analyse des pratiques professionnelles, Paris, L'Harmattan, 2000.
DESCO, Analyse de pratiques professionnelles et entrée dans le métier, Actes, Versailles, CRDP, 2002
ROBO, P, L'analyse de pratiques professionnelles, un dispositif de formation accompagnante, Vie pédagogique, 2002, n° 122 et 123 (revue Ministère de l'Éducation du QUÉBEC).

IDENTIFICATION UE : 4.1

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques, pratique et expertise des apprentissages. Séquences d'apprentissage et évaluation			Code :
Volume horaire :	h CM	36h TD	ECTS : 5
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants :			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Ce cours permettra, en approfondissant l'étude des contenus et démarches de travail figurant dans les programmes et leurs documents d'accompagnement, de transmettre aux étudiants une culture commune, tant dans le domaine linguistique que culturel, nécessaire dans l'exercice du métier d'enseignant.

Les étudiants seront amenés à élaborer des séquences, à organiser la programmation des enseignements et à identifier les situations de travail propices à l'acquisition de connaissances et compétences. L'enjeu sera aussi de bien différencier les situations d'entraînement et d'évaluation.

Objectifs :

L'objectif est de permettre aux étudiants de mieux appréhender les choix institutionnels actuels en adéquation avec le CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) : approche actionnelle, notion de compétences, activités langagières, évaluation positive.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables de créer, de planifier et de justifier des séquences d'apprentissage. Ces dernières devront être adaptées aux acquis et aux besoins des élèves et s'inscrire dans une perspective actionnelle.

Les étudiants acquièrent ainsi progressivement certaines compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

- inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif
- connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- maîtriser la langue française à des fins de communication et dans le cadre de son enseignement
- intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Epreuve orale : présentation d'une évaluation

2ème session :

Epreuve orale : présentation d'une évaluation

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Bailly D. (1998) Glossaire de la Didactique des Langues, Paris : Ophrys.
- Cadre Européen de Référence pour les Langues, Paris : Didier.
- Lallement B. & N. Pierret (2007). L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.
- Tardieu C. (2008) La DDL en 4 mots clés, Paris : Ellipses.

IDENTIFICATION UE : 4.2

Intitulé : Analyse de pratique			Code :
Volume horaire :	h CM	10h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants :			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

L'analyse des pratiques d'enseignement s'inscrit dans la logique de l'alternance intégrative. Elle est directement articulée à la pratique des étudiants en milieu professionnel puisqu'elle permet d'identifier, dans ce cadre, des besoins et de développer des compétences. Ce cours constitue ainsi un accompagnement des étudiants puisqu'il les aide à analyser les situations mises en œuvre dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux.

Objectifs :

L'objectif principal de ce cours est d'identifier et d'analyser des postures et gestes professionnels.
Il doit permettre d'affiner les capacités de l'étudiant à :

- définir des objectifs d'enseignement dans le cadre des programmes
- concevoir des situations d'apprentissage adaptées à la classe
- prendre en compte la diversité des élèves
- évaluer et réguler les apprentissages
- connaître et utiliser les outils de l'enseignant (fiches de préparation, projet, etc.)

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les travaux d'analyse de pratique ont pour but de permettre aux étudiants :

- de développer des capacités d'analyse et de réflexion relatives à la transmission de savoirs et de savoir-faire
- d'analyser la façon dont ils s'approprient les gestes professionnels et apprennent à faire face à des situations problématiques en s'adaptant aux différents publics
- d'acquérir une culture commune pour prendre en compte toutes les dimensions du métier (que ce soit dans le cadre de la classe ou en dehors de la classe), sans se limiter à la transmission de savoirs et de méthodes
- d'élaborer des synergies entre les savoirs scientifiques et universitaires et une réflexion sur le métier.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Présentation orale	Présentation orale

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- BLANCHARD-LAVILLE C. et FABLET D., L'analyse des pratiques professionnelles, Paris, L'Harmattan, 2000.
- DESCO, Analyse de pratiques professionnelles et entrée dans le métier, Actes, Versailles, CRDP, 2002
- ROBO, P, L'analyse de pratiques professionnelles, un dispositif de formation accompagnante, Vie pédagogique, 2002, n° 122 et 123 (revue Ministère de l'Éducation du QUÉBEC).

IDENTIFICATION UE : 4.3

Intitulé : Méthodologie de la recherche			Code :
Volume horaire :	h CM	20h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Dans le champ des métiers de l'éducation et au regard des différentes compétences qu'un futur enseignant doit se forger, la méthodologie de la recherche renvoie au développement d'une compétence professionnelle qui doit permettre à la personne de se former tout au long de l'exercice de son métier.

Ainsi ce cours a pour objet d'aider les étudiants à approfondir leurs connaissances sur la méthodologie de la recherche dans le domaine de l'éducation pour qu'ils soient ensuite en mesure de finaliser leur travail dans le cadre du mémoire.

Objectifs :

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques
- Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Compétences réflexives et analytiques permettant d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant la création de connaissances nouvelles et leurs applications en milieu professionnel
- Connaissances de la recherche et des postures qu'elle implique
- Compétences d'autoévaluation, de prise de responsabilité, de créativité ou d'adaptation (par l'écriture du mémoire, par la logique de projet que sous-tend la recherche, par la soutenance du mémoire qui est un moment de mise à distance).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Ecrit et/ou oral

2ème session :

Ecrit et/ou oral

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Journal officiel de la République française n°0200 du 29 août 2013 page 14627 - texte n° 48
- Cadre commun de référence pour le mémoire de Master MEEF de l'ESPE de La Réunion